

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 janvier 2022 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE. Absents et excusés : Bernard DESLOIR, Fabienne TISSEUR

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 09/12/2021 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner	SCI LE CAFE – RIVOLLIER Christian (bâtiments)
Déclarations préalables accordées ou tacites	GIROUD Dominique : extension d'un balcon en terrasse MARTIN THOLONIAT Florence : piscine EDF ENR : installation de panneaux photovoltaïques FAVEROT Jean-Paul : piscine WAT'ISO : isolation par l'extérieur
Déclarations préalables en cours	
Permis accordés ou tacites	CAZALS Benjamin : maison individuelle SOLLEILHAC Cédric : maison individuelle RECHAGNEUX Jonathan et Pauline : maison individuelle GAY Didier : abri camping-car
Permis en cours	Commune de Rozier-en-Donzy : rénovation et extension de la salle de l'Amicale Laïque BONNEFOY Luc : extension d'une maison individuelle DUMAS Dorian et VILLARD Annaëlle : maison individuelle

SUPPRESSION REGIE BIBLIOTHEQUE

Dans un but d'accès à la culture pour tous, il n'est plus nécessaire de payer une cotisation à l'année pour la Bibliothèque. Aussi, il n'est plus utile de conserver la régie de recettes qui permettait à la collectivité d'encaisser les redevances des utilisateurs. Le Conseil décide donc de supprimer cette régie « Bibliothèque ».

AUTORISATION BUDGETAIRE SPECIALE POUR DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A ENGAGER AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Conseil autorise le Maire à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif 2022, des dépenses d'investissement pour un montant de 27.500 € (dépenses liées à l'achat de matériel technique, d'une étuve, d'une table, de cages de football et des honoraires maîtrise d'œuvre de l'Amicale Laïque).

LISTE DES BIENS MEUBLES DE FAIBLE VALEUR A IMPUTER EN SECTION D'INVESTISSEMENT

M. le Maire rappelle que les biens meubles d'un montant inférieur à 500 € TTC ne peuvent être imputés en section d'investissement que s'ils figurent dans la nomenclature des biens définie par l'arrêté du 26.10.2001. Cette nomenclature fixe la liste des biens meubles constituant des immobilisations par nature. Cette liste peut être complétée chaque année, par l'assemblée délibérante. L'imputation en section d'investissement permet alors de bénéficier d'un remboursement de TVA. Le Conseil approuve la liste complémentaire 2022 proposée par M. le Maire.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DES 48H DE LA CREATION EN TERRE DE TISSEURS

Le Musée de la cravate et du textile de Panissières et le Musée du tissage et de la soierie de Bussières organisent « les 48h de la création en terre de tisseurs » du 31 mars au 3 avril 2022. Au programme de ces 3 jours de festivités, figure entre autres, un concours de création ouvert aux professionnels. Les 21 communes membres de « Terre de tisseurs, terre d'excellence » sont appelées à verser une subvention d'un montant de 60 €, laquelle permettra d'attribuer un prix, dans le cadre de ce concours. Le Conseil décide d'accorder cette subvention.

PROLONGATION DE CONVENTION D'AUTORISATION ET DE DELEGATION REGION / COMMUNE DE ROZIER-EN-DONZY POUR LES AIDES AUX ENTREPRISES

M. le Maire rappelle que la Région a mis en place un dispositif d'aide spécifique aux entreprises commerciales et artisanales avec vitrines situées en centre-bourg, pour des travaux de rénovation,

de sécurité ou encore d'investissements de matériels à condition qu'un cofinancement local soit apporté. La CCFE a adhéré à ce dispositif en 2017 et la Commune en 2018.

Le Conseil approuve la prolongation de la convention à intervenir entre la Commune et la Région jusqu'au 31 décembre 2022.

MOTION EN FAVEUR DU CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la motion en faveur du Centre Hospitalier du Forez, adoptée au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE) lors de sa séance du 26 janvier 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'ensemble du contenu de la motion établie par la CCFE et s'associe solidairement à la démarche de la CCFE en faveur du Centre Hospitalier du Forez.

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS

Commission Gestion du Personnel :

Nouveau contrat à la cantine pour Mme MOURLON Carole – 1h00 par jour le temps de midi suite à la hausse des effectifs cantine et du protocole sanitaire.

Commission Economie :

Nouveaux propriétaires en prévision pour le Restaurant les Pierres Folles (attente de leur financement)

Ouverture du Cabinet de Kinésithérapie au 01/01/2022 – Inauguration le 12/03/2022.

Commission CME (Conseil Municipal Enfants) :

Avancées sur les projets CME :

- Le nettoyage de printemps est prévu le 05 mars prochain, la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE) accompagne cette action sur la communication et propose un défi. La commune qui collecte le plus de déchets sera grande gagnante du nettoyage de printemps.
- Pour les 48h de la création : les enfants vont décorer des étendards sur le thème route de la soie qui seront présentés et exposés au Musée de Panissières ou Bussières.
- Création de nichoirs : renseignement auprès de la CCFE.
Proposition de deux prestataires :
 - LPO : propose des plans de nichoirs, des notices pour les positionner correctement et une intervention sur l'environnement.
 - France nature environnement : prestations à étudier

Commémoration du 19 mars.

Commission Voirie :

Travaux prévus fin janvier début février au chemin du Moulin Bat-tout et Route des Vernes.

Commission Communication :

Remerciements pour le bulletin.

Commission Sports :

Devis demandé pour les tribunes du basket et le carrelage des toilettes.

Réfection prévue du plafond des vestiaires.

Création d'une dalle en ciment à l'extérieur côté vestiaires foot.

Commission Ecole - AFR :

Ecole : Changement étuve et table

Etude CO2 réalisée : assez correcte avec l'aération des locaux

AFR : Le Contrat Enfance Jeunesse sera remplacé prochainement par le Bonus territoire, une réunion est organisée le 09 février 2022 pour ce nouveau dispositif.

Remplacement de Michelle CHAZELLE par Céline TARDY

Commission Culture :

Concert Gospel reporté au 20.03.22 – Entrée payante 10 €

Divers :

MAPA – Domicile collectif

Les bénévoles (C. BROSSAT, F. GUITTET et F. PERRIN-HOUDON) ont créé une gazette qui résume les journées et les événements des résidents de la MAPA Les Petites Bruyères.

La séance est levée à 21h43